



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 74597

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'augmentation préoccupante du nombre des enfants scolarisables en maternelle dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, dans ce département, qui connaît une très forte pression démographique, du fait notamment d'une population étrangère particulièrement jeune et nombreuse, les prévisions de poussée d'inscriptions sont sans commune mesure avec les années précédentes. Aussi certaines prévisions montrent qu'il serait nécessaire d'ajuster de 1 300 à plus de 2 000, voire 2 100 ou 2 200 enfants. Il lui demande donc de bien vouloir corroborer ces informations et, si elles s'avéraient exactes, quelles dispositions il compte prendre pour y faire face.

Texte de la réponse

A la rentrée 2005, l'estimation la plus récente (obtenue à partir des données de l'INSEE) de la population des enfants de 2 à 5 ans dans le département de la Seine-Saint-Denis s'élève à 93 600 environ (tableau 1). Par rapport aux estimations calculées antérieurement pour la rentrée 2004, ce chiffre est en augmentation de 3 400 enfants environ. Cette augmentation est due pour une partie à une révision de la part de l'INSEE de ses estimations localisées de population (+ 1 490 enfants environ) et pour l'autre partie à un accroissement du nombre d'enfants de cette tranche d'âge présents dans le département entre septembre 2004 et septembre 2005 (+ 1 940 enfants environ).

Tableau 1 : estimations de la population de deux à cinq ans
à la rentrée 2004 et à la rentrée 2005 dans le département de la Seine-Saint-Denis

	RENTÉE 2004		RENTÉE 2005
	Estimation de septembre 2004	Estimation de septembre 2005	Estimation de septembre 2005
2 ans	23 756	24 152	24 319
3 ans	23 063	23 340	23 771
4 ans	22 472	22 782	23 011
5 ans	20 857	21 366	22 475
Total	90 148	91 640	93 576

Lecture : En septembre 2004, le nombre d'enfants de deux ans en Seine-Saint-Denis était estimé à 23 756 à la rentrée 2004, cette estimation a été revue en septembre 2005 pour atteindre 24 152. A la rentrée 2005, cette population est estimée à 24 319. Champ : Département de la Seine-Saint-Denis. Source : Estimations localisées de population INSEE. Cette augmentation de la population scolarisable ne se traduit pas par une augmentation

de la population scolarisée de la même importance : en effet, si la quasi-totalité des enfants de trois à cinq ans sont scolarisés, le taux de scolarisation à deux ans fluctue entre 7 % et 8,5 % depuis la rentrée 2003. Par rapport à la rentrée 2004, le nombre d'élèves scolarisés en septembre 2005 en école pré-élémentaire a augmenté de 1 200 élèves environ passant de 69 546 en 2004 à 70 730 en 2005 (tableau 2). Cette évolution est proche de celle survenue entre les rentrées 2003 et 2004 (+ 1 100 élèves environ), et sensiblement inférieure à celle survenue entre les rentrées 2002 et 2003 (+ 2 000 élèves environ). L'augmentation des inscriptions en pré-élémentaire à la rentrée 2005 est donc comparable aux augmentations des années précédentes.

Tableau 2 : population scolarisée en pré-élémentaire à la rentrée 2004 et à la rentrée 2005 dans le département de la Seine-Saint-Denis

	CONSTAT DE RENTRÉE 2004			CONSTAT DE RENTRÉE 2005		
	Secteur public	Secteur privé	Secteurs public et privé	Secteur public	Secteur privé	Secteurs public et privé
2 ans	1 908	47	1 955	1 730	49	1 779
3 ans	22 370	667	23 037	22 488	663	23 151
4 ans	22 121	715	22 836	22 456	715	23 171
5 ans	20 778	734	21 512	21 690	767	22 457
6 ans et plus	202	4	206	168	4	172
Total	67 379	2 167	69 546	68 532	2 198	70 730

Note : Pour le public les chiffres du constat de rentrée 2004 et 2005 sont susceptibles d'être imprécis en raison de la grève administrative des directeurs d'école, pour le privé les chiffres du constat de rentrée 2005 sont provisoires. Lecture : 1955 enfants de deux ans étaient scolarisés à la rentrée 2004 (secteur public et privé), au total 69 546 enfants étaient scolarisés en pré-élémentaire à cette période. A la rentrée 2005, ces chiffres sont respectivement de 1 779 et 70 730 élèves. Champ : Département de la Seine-Saint-Denis, établissements publics et privés dépendant du MENESR. Source : Constats de rentrée 2004 et 2005 du premier degré. Pour la rentrée 2006, les prévisions démographiques envisagent une augmentation du nombre d'enfants âgés de deux à cinq ans de 1 040 environ. Au-delà de cette hausse démographique, le taux de scolarisation à deux ans détermine en grande partie les évolutions de la population scolarisée. Une hausse de 1 point de ce taux se traduit par une augmentation de 240 élèves scolarisés environ.

Tableau 3 : évolution estimée de la population des enfants de deux à cinq ans entre la rentrée 2005 et la rentrée 2006 dans le département de la Seine-Saint-Denis

	RENTRÉE 2005	RENTRÉE 2006	EVOLUTION 2005-2006
2 ans	24 319	24 546	227
3 ans	23 771	23 933	162
4 ans	23 011	23 437	426
5 ans	22 475	22 701	226
Total	93 576	94 617	1 041

Lecture : Le nombre d'enfants de deux ans en Seine-Saint-Denis est estimé à 24 319 à la rentrée 2005, à 24 546 à la rentrée 2006, l'augmentation du nombre d'enfants de deux ans en Seine-Saint-Denis entre la rentrée 2005 et la rentrée 2006 est estimée à 227, l'augmentation du nombre d'enfants de deux à cinq ans en Seine-

Saint-Denis entre la rentrée 2005 et la rentrée 2006 est estimée à 1041. Champ : département de la Seine-Saint-Denis. Source : Estimations localisées de population INSEE. En fonction du taux de scolarisation des enfants de deux ans à la rentrée 2006, on peut envisager quatre scénarii (tableau 4). Scénario 1 : une augmentation du taux de scolarisation à deux ans qui passe de 7,3 % en 2005 à 8,7 % en 2006. Dans ce cas de figure, le nombre d'enfants scolarisés en école préélémentaire devrait augmenter de 1 130 élèves environ. Scénario 2 : la stabilité du taux de scolarisation à deux ans entre 2005 et 2006. Dans ce cas le nombre d'enfants scolarisés devrait augmenter de 780 élèves environ. Scénario 3 : une baisse du taux de scolarisation à deux ans qui passe de 7,3 % à 6,4 %. Si la tendance à la baisse du taux de scolarisation à deux ans observée ces dernières années dans le département de la Seine-Saint-Denis se poursuit, le nombre d'enfants scolarisés devrait augmenter de 560 élèves environ. Scénario 4 : une remontée du taux de scolarisation à deux ans au niveau du taux académique. Le taux de scolarisation à deux ans dans l'académie de Créteil est actuellement de 10,1 % (7,3 % pour la Seine-Saint-Denis, 6,8 % pour la Seine-et-Marne, 17,1 % pour le Val-de-Marne). Si le taux de scolarisation à deux ans en Seine-Saint-Denis remontait au niveau de la moyenne académique actuelle, le nombre d'enfants scolarisés en préélémentaire augmenterait de 1 470 élèves environ.

Tableau 4 : évolution estimée du nombre d'élèves en pré-élémentaire
en fonction du taux de scolarisation à deux ans dans le département de la Seine-Saint-Denis

	SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3	SCÉNARIO 4 (taux moyen académique)
Taux de scolarisation à 2 ans (%)	8,5	7,3	6,4	10,1
Prévision du nombre d'élèves à la rentrée 2006	71 857	71 513	71 293	72 201
Évolution estimée 2005-2006	1 127	783	563	1 471

Note : pour le public les chiffres du constat de rentrée sont susceptibles d'être imprécis en raison de la grève administrative des directeurs d'école, pour le privé les chiffres du constat de rentrée 2005 sont provisoires. Lecture : si le taux de scolarisation à deux ans dans le département de la Seine-Saint-Denis est de 8,5 % à la rentrée 2006, l'évolution estimée du nombre d'enfants scolarisés en préélémentaire est de 1 127 élèves. Champ : Département de la Seine-Saint-Denis, établissements publics et privés dépendant du MENESR. Source : Constats 2005 de rentrée du premier degré (les chiffres utilisés pour le privé sont provisoires), estimations localisées de population INSEE. Les prévisions actuelles pour la rentrée 2006 ne permettent donc pas de soupçonner une augmentation exceptionnelle des inscriptions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74597

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9116

Réponse publiée le : 10 janvier 2006, page 278